

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS
EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

Jeudi 15 novembre 2018

L'an deux mil dix-huit le quinze novembre à 19 heures.

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L. 5211 - 11 du code général des collectivités territoriales s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Madame Caroline CAYEUX ouvre la séance madame Elodie BAPTISTE est désignée à l'unanimité secrétaire permanente de séance et procède à l'appel nominal

Présidente : Madame Caroline CAYEUX

Madame Caroline CAYEUX, monsieur Dominique DEVILLERS, monsieur Jean-Marie JULLIEN, monsieur Gérard HEDIN, monsieur Franck PIA, monsieur Jean-François DUFOUR, monsieur Charles LOCQUET (arrivé au dossier n°10), monsieur Jacques DORIDAM, monsieur Bruno MARCHETTI, monsieur Olivier TABOUREUX, madame Béatrice LEJEUNE, monsieur Gilles BOITEL, madame Fatima ABLA (arrivée au dossier n°2), monsieur André COËT, monsieur Gilles DEGROOTE, monsieur Jean-Paul CORDIER, monsieur Laurent LEFEVRE, monsieur Jean-Louis VANDEBURIE, monsieur Jean-Marie DURIEZ, monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, madame Elisabeth LESURE, monsieur Edmond BAILLY, monsieur Jean-Jacques DEGOUY, monsieur Alain DRUJON, monsieur André DUTHOIT, monsieur Noël VERSCHAEVE, madame Nelly DEBRYE, monsieur Jean-Louis CHATELET, monsieur Laurent SAULNIER, monsieur Pierre MICHELINO, madame Catherine THIEBLIN (départ au dossier n°11), monsieur Jean-Pierre SENECHAL, madame Marie Claude DEVILLERS, madame Claudine GEOFFROY, madame Corinne CORILLION, monsieur Yves SAJOT, monsieur Hubert VANYSACKER, monsieur Christophe de l'HAMAIDE, madame Anne GEFFROY, monsieur Joël LIONNET, monsieur Jean-Jacques DUBOIS, madame Jacqueline FONTAINE, madame Ada DJENADI monsieur Philippe VAN WALLEGHEM, monsieur Manuel BALACHE, madame Nathalie BERTOIS, monsieur Sylvain FRENOY, madame Cécile PARAGE, monsieur Laurent DELAERE, monsieur Jérôme LIEVAIN, monsieur Mamadou LY, monsieur David NEKKAR, monsieur Grégory PALANDRE (arrivé au dossier n°12), monsieur Grégory NARZIS, monsieur Aymeric BOURLEAU, monsieur Medhi RAHOUI, monsieur Mohrad LAGHRARI, madame Aissé TRAORE, monsieur Benoit MIRON, monsieur Antoine SALITOT (arrivé au dossier n°9), madame Elodie BAPTISTE.

Monsieur Frédéric GAMBLIN, monsieur Laurent DELMAS, monsieur Claude POLLE, monsieur Jean-Paul TERNISIEN, monsieur Serge COURTOIS, monsieur Philippe DESIREST, madame Françoise BRAMARD, madame Florence ITALIANI, monsieur Didier LEBESGUE, monsieur Michel ROUTIER, monsieur Régis LANGLET, madame Anne FUMERY, monsieur Alain ROUSSELLE, madame Béatrice PERNIER, monsieur Jean-Luc SAUVE, monsieur David ILLIGOT, madame Charlotte COLIGNON, madame Salima NAKIB, monsieur Christophe TABARY.

Monsieur Robert CHRISTIAENS représenté par madame Caroline CAYEUX,
Monsieur Charles LOQUET représenté par madame Catherine THIBLIN (jusqu'au dossier n°9),
Madame Fatima ABLA représenté par madame Corinne CORILLION (pour le dossier n°1),
Monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE représenté par monsieur Davis NEKKAR,
Madame Martine DELAPLACE représentée par madame Claudine GEOFFROY,
Monsieur Jean-Luc BRACQUART représenté par monsieur Jean-Louis VANDEBURIE,
Monsieur Christian SADOWSKI représenté par monsieur Jean-Marie DURIEZ,
Monsieur Hubert PROOT représenté par madame Nelly DEBRYE,
Monsieur Jacques BILLORE représenté par monsieur Gérard HEDIN,
Madame Nicole WISSOTZKY représentée par madame Ada DJENADI,
Monsieur Erik MULLOT représenté par monsieur Joël LIONNET,
Monsieur Dominique CORDIER représenté par monsieur André DUTHOIT,
Monsieur Denis NOGRETTE représentée par madame Cécile PARAGE,
Monsieur Jean-Charles PAILLART représenté par monsieur Gilles DEGROOTE,
Madame Guylaine CAPGRAS représentée par monsieur Jacques DORIDAM,
Monsieur Bruno GRUEL représenté par monsieur André COËT,
Monsieur Patrick SIGNOIRT représenté par monsieur Jean-Jacques DEGOUY,
Monsieur Thibaud VIGUIER représenté par madame Anne GEFFROY,
Madame Aysel SENOL représenté par monsieur Pierre MICHELINO,
Monsieur Philippe VIBERT représenté par monsieur Olivier TABOUREUX,
Monsieur Christophe GASPART représenté par monsieur Jean-Luc BOURGEOIS,
Madame Nathalie KABILE représenté par monsieur Christophe de l'HAMAIDE,
Monsieur Antoine SALITOT représenté par monsieur Mohrad LAGHRARI (jusqu'au dossier n°8),
Madame Chanez HERBANNE représenté par monsieur Benoit MIRON,
Madame Catherine THIEBLIN représentée par monsieur Mamadou LY (à partir du dossier 12)

Date de la convocation : le 8 novembre 2018 -Date d'affichage : le 22 novembre 2018

Nombre de présents : 57 au dossier n°1
: 58 du dossier n°2 au dossier n°8
: 59 au dossier n°9
: 60 au dossier n°10
: 59 au dossier n°11
: 60 à partie du dossier n°12

Nombre de votants: 81 du dossier n°1 jusqu'au dossier n°11
: 82 à partir du dossier n°12

Le conseil communautaire s'est réuni en séance publique à la communauté d'agglomération du Beauvaisis le JEUDI 15 NOVEMBRE 2018 à 19 h 00 conformément aux dispositions de l'article L. 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

Motion en faveur du soutien à l'entreprise DECAMP DUBOS

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la motion pour le soutien à l'entreprise DECAMP DUBOS.

1 – Environnement - développement durable - rapport annuel 2017

Les membres du conseil communautaire ont pris acte du rapport annuel d'activités et situation en matière de développement durable de l'année 2017.

2 - Administration générale - personnel communautaire - égalité entre les femmes et les hommes - rapport annuel 2017

Les membres du conseil communautaire ont pris du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de l'année 2017.

3 - Administration générale - commande publique - groupement de commandes marchés de travaux, de fournitures et de services - convention constitutive - avenant n° 2

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité la commune de Frocourt comme membre du groupement de commandes au marché de travaux, de fournitures et de services.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la signature de l'avenant n° 2 à la convention constitutive du groupement de commandes entre la communauté d'agglomération du Beauvaisis, la ville de Beauvais, le centre communal d'action sociale, l'office de tourisme de l'agglomération de Beauvais et les communes de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

4 - Économie - chantier d'insertion par l'activité économique - convention avec l'association recherches emplois Bury (REB)

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité le renouvellement du conventionnement avec l'association recherches emplois Bury (REB), qui gère un chantier d'insertion dans le domaine du bâtiment et un chantier d'insertion dans le domaine des espaces naturels. Et qui réalise des travaux d'entretien de leur patrimoine.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

5. Administration générale - finances - projet de budget 2019 - débat d'orientations budgétaires (DOB)

Les membres du conseil communautaire ont débattu sur les orientations budgétaires de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, conformément à la loi d'orientation relative à l'administration territoriale et préalablement au vote du budget primitif 2019.

6 - Administration générale - finances - créances éteintes ou admises en non-valeur - approbation

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité d'imputer les créances irrécouvrables ou éteintes sur les crédits prévus à cet effet aux budgets principal et annexes pour une somme totale de 11 903,29 €.

7 - Administration générale - personnel communautaire - mutualisation entre la communauté d'agglomération du Beauvaisis, la ville de Beauvais et son centre communal d'action sociale (CCAS) - bilan 2017

Les membres du conseil communautaire ont pris acte du bilan 2017 de la convention de mutualisation entre la communauté d'agglomération du Beauvaisis, la ville de Beauvais et son centre communal d'action sociale (CCAS).

8 - Environnement - assainissement - servitude de passage d'une canalisation d'eaux usées - convention et indemnisation - commune de Savignies

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la création d'une servitude de passage d'une canalisation d'eaux usées grevant les parcelles cadastrées section AD ns° 5, 6, 7, 8, 56 et 57 ;

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité le versement de sept cent quatre vingt euros à monsieur Didier BRETON et à madame Jane DUSAUSOY à titre de compensation forfaitaire et définitive ;

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice président délégué à signer les actes notariés ou administratifs et à régler les frais, droits et honoraires liés à cette opération foncière.

9 - Aménagement du territoire - système d'information géographique (SIG) - mise à disposition de données par l'État - convention

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente à signer la convention de mise à disposition des données géographiques numériques relatives aux tracés des servitudes d'utilité publique prenant en compte les dangers des canalisations de transport de matières dangereuses avec la DDT de l'Oise.

10 - Aménagement du territoire - fonds de développement communautaire (FDC) - programmation 2018 - compléments - attribution de fonds de concours aux communes

Les membre du conseil communautaire acceptent à l'unanimité d'accorder une subvention d'un montant de 237 397,02 € au titre du fonds de développement communautaire (FDC) à quinze communes de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ainsi que le vice-président délégué à signer toutes pièces et autorisations relatives à ces dossiers.

11 - Tourisme - plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) - forêt domaniale de Hez-Froidmont - Convention avec l'office national des forêts (ONF)

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente à signer la convention de partenariat avec office national des forêts (ONF), pour valoriser les itinéraires inscrits au PDIPR de l'Oise passant en forêt domaniale de Hez-Froidmont ;et définir les modalités d'entretien et d'aménagement de ces itinéraires de randonnée pris en charge par la CAB et se trouvant sur le territoire forestier domanial.

12 - Enseignement supérieur - institut polytechnique UniLaSalle - convention de partenariat triennale - approbation

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la convention de partenariat entre la communauté d'agglomération du Beauvaisis et l'institut polytechnique UniLaSalle pour la création d'un centre de séminaires et de manifestations économiques et scientifiques destiné aux entreprises, aux institutions, ou aux collectivités, par la réhabilitation définitive de l'aile est de la ferme historique (dernière tranche) et du logis historique. Le projet porte sur une surface totale de près de 2 600 m².

13 - Économie- dispositif proch'emploi - reconduction - convention avec la région

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité la reconduction du dispositif Proch'Emploi pour l'année 2019,

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente à solliciter des subventions et acomptes auprès des partenaires publics mobilisés dans ce dossier à un taux de financement maximum de l'assiette subventionnable (HT).

14 - Économie - commerce - définition du champ de compétence de la communauté d'agglomération du Beauvaisis

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité** les actions de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire comme suit :

actions relevant d'une compétence intercommunale :

- l'élaboration et l'adoption d'une stratégie intercommunale de développement commercial ;
- l'accompagnement des communes en matière de conseil et d'ingénierie pour le développement du commerce ;
- la définition d'une politique de prospection d'enseignes commerciales et la coordination des implantations commerciales sur le territoire de l'agglomération ;
- les actions de marketing territorial à des fins de développement de l'offre commerciale ;
- l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projet (création / développement) dans le domaine commercial (notamment par le biais de partenariat) ;
- l'aménagement des zones d'activités ayant pour tout ou partie une vocation commerciale ;
- les actions d'études et d'observations des dynamiques commerciales ;
- l'expression d'avis communautaires au regard de la réglementation applicable à la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) ;
- les actions en faveur de l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de la transformation numérique dans les entreprises commerciales notamment par le biais de partenariats ;
- les actions d'informations et d'accompagnements en faveur de la création et du développement d'entreprises commerciales notamment par le biais de partenariats.

Resteraient de la compétence communale :

- l'élaboration de stratégie communale de développement commercial des centre-villes et centre-bourgs en conformité avec la stratégie intercommunale de développement commercial ;
- le soutien aux animations des associations de commerçants et les festivités pouvant contribuer à dynamiser un espace commerçant ;
- les animations commerciales de commerçants de centre-villes / centre-bourgs et de commerces de proximité de quartiers ;
- la réalisation des aménagements urbains ou des équipements contribuant à la dynamique commerciale ;
- la signalétique commerciale, la mise en place de chartes d'enseignes ;
- et toute autre action ne relevant pas de l'intérêt communautaire.

15 - Économie - parc d'activités économiques du Haut-Villé - cession d'une parcelle au profit de la SARL Delmote

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer une promesse de vente puis l'acte de vente au profit de la société Delmote (ou de toute autre société qui pourrait s'y substituer dans le cadre du projet) d'une parcelle d'une superficie d'environ 8 000 m² au prix de 32 € HT / m² soit au prix total d'environ 256 000 € HT ;

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la société Delmote ou autre intervenant mandaté dans le cadre du projet, à pénétrer sur le terrain pour mener à bien les études préalables ;

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la présidente ainsi que le vice-président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier

16 - Économie - association Initiative Oise Ouest - convention 2018 - avenant n°1- approbation

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** d'accorder une subvention d'un montant de 60 267 €, au profit d'initiative Oise Ouest, selon le calcul du nombre d'habitant sur la communauté d'agglomération du Beauvaisis selon le dernier recensement publié par l'INSEE de l'année en cours multiplié par 0,60 €.

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente ainsi que le vice-président à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ces dossiers.

La séance est levée à 20 h 12
Fait à Beauvais le 15 novembre 2018
pour extrait conforme



Caroline CAYEUX

Présidente de la communauté
d'agglomération du Beauvaisis

